

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 27 septembre 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 84 de notre règlement interne, le groupe parlementaire LSAP demande par la présente la mise à l'ordre du jour de la prochaine séance publique de la Chambre des Députés une heure d'actualité au sujet de l'avenir du recrutement des détenteurs d'un bachelors en relation avec un des objectifs de l'enseignement fondamental (« Quereinsteiger »).

Pour répondre à la pénurie d'enseignants, le recrutement de personnel pour l'enseignement fondamental a été ouvert aux détenteurs d'un bachelors en 2018. Depuis, le ministère a pris recours à ces candidats chaque année. A l'occasion de la rentrée scolaire 2022/23, le Ministre de l'Education nationale a annoncé que ce parcours sera remplacé par une formation universitaire. Ainsi, les détenteurs de divers bachelors pourraient suivre une formation complémentaire ou un master à 60 ECTS pour pouvoir travailler dans l'enseignement fondamental. Notre groupe parlementaire souhaite aborder plusieurs questions concernant la conception et la qualité de formation de ce personnel.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Yves Cruchten
Président du groupe parlementaire LSAP